

# LE CHALET DE CHARAMILLON

## FORMULES GROUPES

Notre chalet se situe à 1860 m, sur le domaine de Balme, en haut de la vallée de Chamonix. Profitez d'un large panorama sur le massif du mont-blanc.

Accès facile depuis l'arrivée de la télécabine de Charamillon pour skieurs et piétons. accès piétons modifié

**2023 : NOUVELLE TÉLÉCABINE** (accès piétons au chalet modifié)



## NOTRE RESTAURANT - CAFÉTERIA

Une salle de restaurant, une mezzanine et une belle terrasse dans un beau chalet d'alpage.

La formule choisie doit être commune à tout le groupe sauf régime spécifique.

Salle  
180 places assises



Mezzanine  
80 places assises



## NOTRE RESTAURANT - CAFÉTERIA

En été possibilité de privatisation d'une partie de la terrasse, organisation d'événements...

Terrasse  
230 places assises



VENTE A EMPORTER



## LES DÉJEUNERS

Une formule déjeuner adaptée aux groupes à partir de 20 personnes.



30 € TTC  
par pers.

### FORMULE SELF

Entrée au choix  
+  
Plat du Jour  
+  
Dessert au Choix  
+  
1 boisson chaude

*Nous vous proposons d'envoyer des vouchers individuels pour les membres du groupe. Celui-ci sert de moyen de paiement à la caisse.*



28 € TTC  
par pers.

### FORMULE POËLE GÉANTE

min. 60 pers  
Tartiflette poêle géante  
et salade verte  
\*\*\*  
Tarte aux fruits  
\*\*\*  
Buffet de boissons  
(sans alcool)  
\*\*\*  
Café ou thé

Formule disponible hors périodes d'affluence. coût de privatisation à prévoir

## LE COMPTOIR DE CHARAMILLON

Dans notre espace de vente à emporter les personnes de votre groupe pourront venir chercher leurs déjeuners.

En fonction des places disponibles (quelques places à l'intérieur et une grande terrasse) il sera possible de manger sur place.



FORMULE  
VOUCHERS

Pour plus de souplesse et de liberté...  
Offrez aux membres de votre groupe des vouchers.

Ceux-ci seront personnalisés en fonction de vos besoins.

Contactez-nous à  
[sales.serac@serac.biz](mailto:sales.serac@serac.biz)



# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Les présentes Conditions Générales de Ventes s'appliquent aux prestations fournies par les établissements SERAC. Ces Conditions Générales de Ventes sont adressées au client en même temps que le devis, pour lui permettre d'effectuer sa réservation. Toute réservation implique donc de la part du client l'adhésion entière et sans réserve aux présentes conditions, à l'exclusion de tout autre document tel que prospectus, documents commerciaux, etc.

## Article 1 : GROUPE

Est considéré comme groupe toute entité de plus de 20 personnes ou calculée sur la base minimum de 20 personnes. Le menu choisi doit être commun à tout le groupe sauf régime spécifique.

## Article 2 : GARANTIE DE RESERVATION

Lors d'une première demande de la part du client, l'établissement effectue une pré-réservation appelée option. L'option est une réservation à durée limitée qui donne aux clients un temps de réflexion sur l'engagement du contrat. L'option n'engage ni le client, ni l'établissement. La date de la levée de l'option est fixée par l'établissement. L'option ne devient réservation qu'après versement d'un acompte correspondant à 30% du montant total estimé. La confirmation de réservation du client implique son adhésion sans réserve aux présentes conditions générales de ventes. Tout versement à titre d'acompte restera acquis en cas d'annulation de la part du client. Une solution de remplacement devra être validée entre les deux parties si entre temps une confirmation venait annuler l'option.

## Article 3 : MODALITES DE PAIEMENT

Toutes les factures sont payables soit :  
par pré paiement total avant l'arrivée du groupe  
à réception et au plus tard dans les 30 jours suivant leur date d'établissement.

## Article 4 : ASSURANCES

L'établissement décline toute responsabilité pour les dommages subis, de quelques natures qu'ils soient, pertes ou vols concernant les effets ou matériels apportés par le client à l'occasion de sa visite.  
L'organisateur est responsable de tout dommage direct ou indirect, que lui-même ou ses invités pourraient causer à l'occasion de la manifestation

## Article 5 : RESTAURATION

Le nombre de couverts doit être confirmé par écrit (courrier, mail ou téléphone) au plus tard 72 heures avant la date de la prestation.  
Sauf accord spécifique entre les deux parties, ce nombre sera retenu comme base minimum de facturation. Le jour de la prestation, le groupe doit se présenter au restaurant à l'heure et avec le nombre de personnes convenus. En cas de retard le restaurant se réserve le droit de faire attendre le groupe. Si ce retard est supérieur à 1 heure la réservation ne sera plus garantie.  
Droit de bouchon (champagne ou vin) : 15€ par bouteille.

## Article 6 : CONDITIONS ET MODIFICATIONS DE TARIFS

Les tarifs en vigueur à la date de la réservation sont fermes et définitifs à compter du versement de l'acompte.

## Article 7 : ANNULATION TOTALE

En cas de désistement 1 semaine ou plus avant la date de la prestation, aucune pénalité ne sera retenue.  
Moins de 72 heures avant la date prévue sera facturé à 50%,  
La totalité du prix TTC sera exigé en cas d'annulation le jour même.

## Article 8 : ANNULATION PARTIELLE

Si l'annulation partielle intervient à moins de 72 heures avant la date prévue, la prestation sera facturée à 50% pour les personnes manquantes. Si l'annulation partielle a lieu le jour même, la totalité des réservations initialement prévue est due.

## Article 9 : CAS DE FORCE MAJEURE

Selon les conditions climatiques (neige, vent...) ou autre cas de force majeure (panne technique...) la Compagnie Du Mont Blanc peut être amenée à annuler la prestation remontée mécanique le jour de votre venue. Par voie de conséquence la prestation de restauration pourra être annulée le matin même. L'acompte sera donc remboursé au client.

## Article 10 : LITIGE

En cas de litige et sans accord trouvé avec l'établissement, vous pouvez faire appel au médiateur de consommation :  
**AME, 11 Place Dauphine, 75001 Paris.**  
[www.mediationconso-ame.com](http://www.mediationconso-ame.com)

**Nos établissements mettront tout en oeuvre afin de vous accueillir dans les meilleures conditions. Nous nous réservons cependant le droit de modifier notre offre en fonction de l'évolution des normes liées au Covid.**  
**Merci de votre compréhension.**

**Notre service commercial est à votre disposition pour toute demande et réservation.**

**Votre contact : Fanny Depigny**  
**[sales.serac@serac.biz](mailto:sales.serac@serac.biz)**  
**+ 33 (0)4 50 47 62 65**

# DERAC

Restaurants d'Altitude de Chamonix

## EVENTS

groupes  
séminaires  
incentive

### CHAMONIX-MONT-BLANC

Aiguille du Midi - Brévent - Flégère - Grands-Montets - Le Tour



### MEGÈVE



[www.restaurants-altitude.com](http://www.restaurants-altitude.com)  
04 50 47 62 65